

Janvier à
Mars 2022



Programme du Relais Petite Enfance Les Lutins

Contact : Sophie LECARPENTIER
Éducatrice de jeunes enfants

2 rue des Blés d'Or
14210 Evrecy

02.31.77.65.56
06.60.05.38.61



RELAIS PETITE ENFANCE

Dans le cadre de la réforme des modes d'accueil du jeune enfant, le Relais Assistants Maternels devient...
Le Relais Petite Enfance !



Une nouvelle convention collective... applicable au 1er Janvier en 2022

Dans le cadre du rapprochement des branches professionnelles des salariés du particulier employeur et des assistants maternels, une nouvelle convention collective a été adoptée. Elle introduit un certain nombre de changements pour les assistants maternels.

Conscientes que cette nouveauté peut susciter des questionnements, nous ne manquons pas de vous transmettre les éléments d'informations portés à notre connaissance, dans la limite de nos missions.

Pour commencer, voici quelques points clés:

⇒ **paiement des congés sur un contrat de 46 semaines ou moins (anciennement année incomplète)**

Le **paiement au 1/12ème disparaît**. Il n'y a donc plus que 3 méthodes de paiement des congés : en une fois en Juin, à chaque prise de congés payés ou en une fois au moment de la prise des congés principaux. La CCN prévoit explicitement que « Tout autre paiement est proscrit ». Il devra donc être mis fin définitivement à la pratique du paiement des congés par 10%.

⇒ **jour férié**: les jours fériés ordinaires (en dehors du 1er mai) travaillés sont majorés de 10%.

⇒ **droit à l'absence pour enfant malade**: l'assistant maternel a désormais le droit à une absence non rémunérée pour enfant malade sur présentation d'un certificat médical. Durée 3 jours ouvrables par année civile, cette durée est portée à 5 jours ouvrables si l'enfant est âgé de moins d'un an ou si le salarié assumait la charge de 3 enfants ou plus de moins de 16 ans.

⇒ **absence de l'enfant accueilli dans le cadre de l'agrément:** Pour les absences maladie de l'enfant sur présentation d'un certificat médical, le nombre maximal de jours déductibles du salaire de l'assistant maternel passe à 5 jours par année de contrat (contre 10 actuellement). Le certificat médical pourra être remis au plus tard au retour de l'enfant.

⇒ **le salaire minimum des assistants maternels** passe à 2,95 € par heure et par enfant.

⇒ **les heures supplémentaires:** il est précisé un **taux de majoration minimum de 10%** .

⇒ **les indemnités d'entretien** pour 9 heures d'accueil passent à **90% du minimum garanti** (contre 85% actuellement).

⇒ En fin de contrat, des changements également: **La durée du préavis de l'assistant maternel en cas de retrait de l'enfant** est modifiée comme suit :

- 8 jours calendaires si le contrat a moins de 3 mois
- 15 jours calendaires si le contrat a de 3 mois à un an
- 1 mois si l'enfant est accueilli depuis plus d'un an

⇒ **l'indemnité de rupture** passe à **1/80e des salaires BRUTS** lorsque l'assistant maternel accueille l'enfant depuis au moins 9 mois (sauf en cas de retrait d'agrément ou licenciement pour faute).

⇒ **Une régularisation prévisionnelle de salaire**, dans le cas d'un contrat de moins de 46 semaines, est à réaliser à chaque date anniversaire du contrat. Elle sera établie par écrit et signée par les parties. Au cours de l'exécution du contrat, les régularisations prévisionnelles se compensent entre elles, c'est à la fin du contrat que les sommes restantes seront réglées au titre de la régularisation.

Il ne sera pas obligatoire de rédiger un avenant au contrat de l'assistant(e) maternel(le) (ce changement s'impose automatiquement) mais ce sera fortement recommandé dans de nombreux cas, pour lever toute ambiguïté .

**** Pour aller plus loin... nous vous proposons une réunion d'information menée par la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS) .**

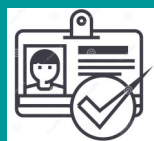
COMMENT S'INSCRIRE POUR PARTICIPER AUX MATINÉES D'ÉVEIL?



De 9h30
à 11h15



Inscription
nécessaire



Autorisation parentale
obligatoire



Adhésion au
règlement de
Fonctionnement



Respect du
protocole
sanitaire

L'INSCRIPTION SE FAIT DE MANIÈRE INDIVIDUELLE :

- PAR TÉLÉPHONE : 02.31.77.65.56
- PAR MAIL : RAM.LUTINS@MEN-SSAM.FR (UNE CONFIRMATION VOUS SERA ALORS ENVOYÉE).

NOUS VOUS REMERCIONS DE NOUS PRÉCISER :

- VOTRE NOM ET PRÉNOM, PRÉCISEZ SI VOUS ÊTES PROFESSIONNEL(LE) DE L'ACCUEIL INDIVIDUEL OU PARENT EMPLOYEUR
- LES JOURS ET DATES CHOISIS
- LES NOMS/PRÉNOMS ET ÂGES DES ENFANTS QUE VOUS ACCOMPAGNEREZ

Inscriptions à partir du	Numéro de semaines	Nombre de choix possible	Bonus
6 Janvier	2/3/4/5/8	3	2
23 février	9/10/11/12/13	3	2

JANVIER

2022

Vendredi 14

Les raconteuses d'histoires Avec Emilie et Gwénola

2 séances: 9h30 ou 10h30
Durée: environ 20 minutes

Semaine 2

Mardi 18



Ici la neige tombe...

Jeudi 20

Histoire signée animée par Jennifer Février



Dans le cadre du projet Infusion-Effusion mené en partenariat avec
la
Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon

- 1ère séance : 9h30 à 10h15
- 2ème séance : 10h30 à 11h15

Semaine 3

Vendredi 21

Ici la neige tombe...



Mardi 25

Jeudi 27

Dans ma boîte à peinture

Vendredi 28

Animatrice en réunion à la PMI pour les candidat(e)s à l'agrément

Semaine 4

Expositions d'œuvres et animation d'une histoire signée à destination des tout-petits



Une exposition d'œuvres, empruntées à l'Arthotèque de Caen, sera présentée dans les locaux des Lutins du 5 au 31 Janvier 2022.

Cette exposition est en lien avec le développement d'un projet culturel au sein de la Communauté de Communes Vallée de l'Orne et de l'Odon, et en partenariat avec la Compagnie Sans Souci.

Dans le cadre de cette exposition, Jennifer Février, nous racontera une histoire signée à partir d'un support innovant...

Voici le résumé de l'histoire:

« Oh regarde !



Lily la petite souris reçoit une invitation de son ami Bobby le singe qui vit dans la savane. Au fil de l'histoire: comptines, chants et signes en LSF, son voyage vers Bobby l'amènera à rencontrer d'autres animaux et à se faire de nouveaux amis. »

- * Durée: environ 20 minutes
- * Jauge: 12 enfants au maximum par séance

Séances: 1ère séance à 9h30 et 2ème séance à 10h30



FEVRIER

Mardi 1er			
Jeudi 3	<i>Parcours motricité</i>		Semaine 5
Vendredi 4	**en partenariat avec la ludothèque « Jeux m'amuse »		
 Vacances scolaires d'hiver			
Mardi 22			
Jeudi 24	<i>Eveil sensoriel de l'hiver</i>		Semaine 8
Vendredi 25			



MARS

Mardi 1

« Bébés Lecteurs »

*En partenariat avec les médiathèques d'Evrecy, de Fontaine
Etopefour et du Relais Les Frimousses*

Jeudi 3

⇒ Le mardi à la médiathèque d'Evrecy
⇒ Le jeudi et vendredi à la médiathèque de Fontaine
Etopefour

Vendredi 4

1ère séance à 9h30
2ème séance à 10h30



Mardi 8

Jeudi 10

Je manipule et je transvase

Vendredi 11



Mardi 15

Jeudi 17

Peinture grand format

Vendredi 18

** prévoir une tenue adaptée et peu fragile + tenue de change*

Mardi 22

Jeudi 24

Le DIY du printemps

Vendredi 25



Semaine 9

Semaine 10

Semaine 11

Semaine 12

MARS

Mardi 29

Jeudi 31

Vendredi 1er

2 séances par matinée
9h30 et 10h30



Semaine 13



Inspirée de l'approche Snoezelen, nous vous proposons une matinée hors du temps à travers des expériences sensorielles.

L'idée est d'amener du bien-être, du plaisir et de la rencontre dans un climat et un espace sécurisant.

Il s'agira d'un temps de rencontre adulte-enfant **non directif** dans une bulle sensorielle. Il sera demandé à l'adulte d'être disponible, et de laisser l'enfant s'exprimer librement, sans intervenir, pour lui permettre de vivre l'instant présent.

Enfant et adulte pourront ainsi partager un temps de découverte dans un environnement sécurisé et sécurisant. Eveil des sensations et perceptions...juste prendre le temps de partager ensemble...

Pour permettre le bon déroulement de ces séances, de tout petits groupes seront constitués : maximum 6 enfants/groupe. Cette bulle sensorielle durera 20 minutes.



Réunions thématiques

Comment puis-je accéder aux formations ?

Vous souhaitez partir en formation grâce à votre Compte Personnel de Formation, sur temps de travail, ou hors temps de travail, mais vous ne savez pas quelles démarches suivre? Cette réunion d'information est là pour vous aider.



Les RPE de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Orne et de l'Odon vous proposent une réunion d'information sur le dispositif d'accès à la formation. Elle sera animée par l'organisme Irfa : démarches et financements seront abordés.

Mardi 1er Février de 20h A 22h

- date en attente de confirmation de l'organisme de formation-

Lieu : RPE « Les Pit'chouns » - Saint Martin de Fontenay - lieu à confirmer

Public : Assistant(e)s maternel(le)s

Condition : Inscriptions auprès du RPE de votre territoire

Réunions thématiques

La nouvelle Convention Collective de 2022, quels changements?



Depuis 17 ans la Convention Collective n'avait pas été révisée.

Derrière la mise à jour de cette convention se trouve la volonté d'opérer un réel rapprochement entre la branche professionnelle des assistants maternels et la branche professionnelle des autres salariés des particuliers employeurs.

L'objectif de cette nouvelle convention collective est d'offrir un socle de garanties identiques à l'ensemble des salariés du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile.

Afin de clarifier les évolutions et répondre aux questions, les RPE de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Orne et de l'Odon vous proposent une réunion d'information.

Celle-ci sera animée par un(e) juriste de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS).

Samedi 26 Mars en matinée

-horaires en attente de confirmation-

Lieu : salle des fêtes de MALTOT ou Feuguerolles Bully— lieu à confirmer

Public : Parents employeurs et Assistants maternels

Condition : Inscriptions auprès du RPE de votre territoire

Réunions thématiques

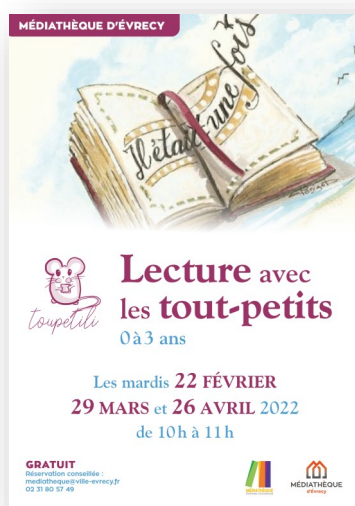


Soirée « Brico Ecolo »

En partenariat avec les Relais de la CCVOO

Rendez-vous le **Mardi 1er Mars de 20h00 à 21h30**
A Evrecy, au Relais Petite Enfance Les Lutins

Nous vous proposons de nous retrouver autour d'un projet de bricolage à partir de matériel de récupération. Pour ce premier rendez-vous, nous vous proposerons quelques idées. Cette réunion aura pour but de définir quel projet retiendra votre intérêt. D'autres temps de rencontres vous seront ensuite proposés pour créer ensemble.



A la médiathèque d'Evrecy
gratuit et ouvert à tous